

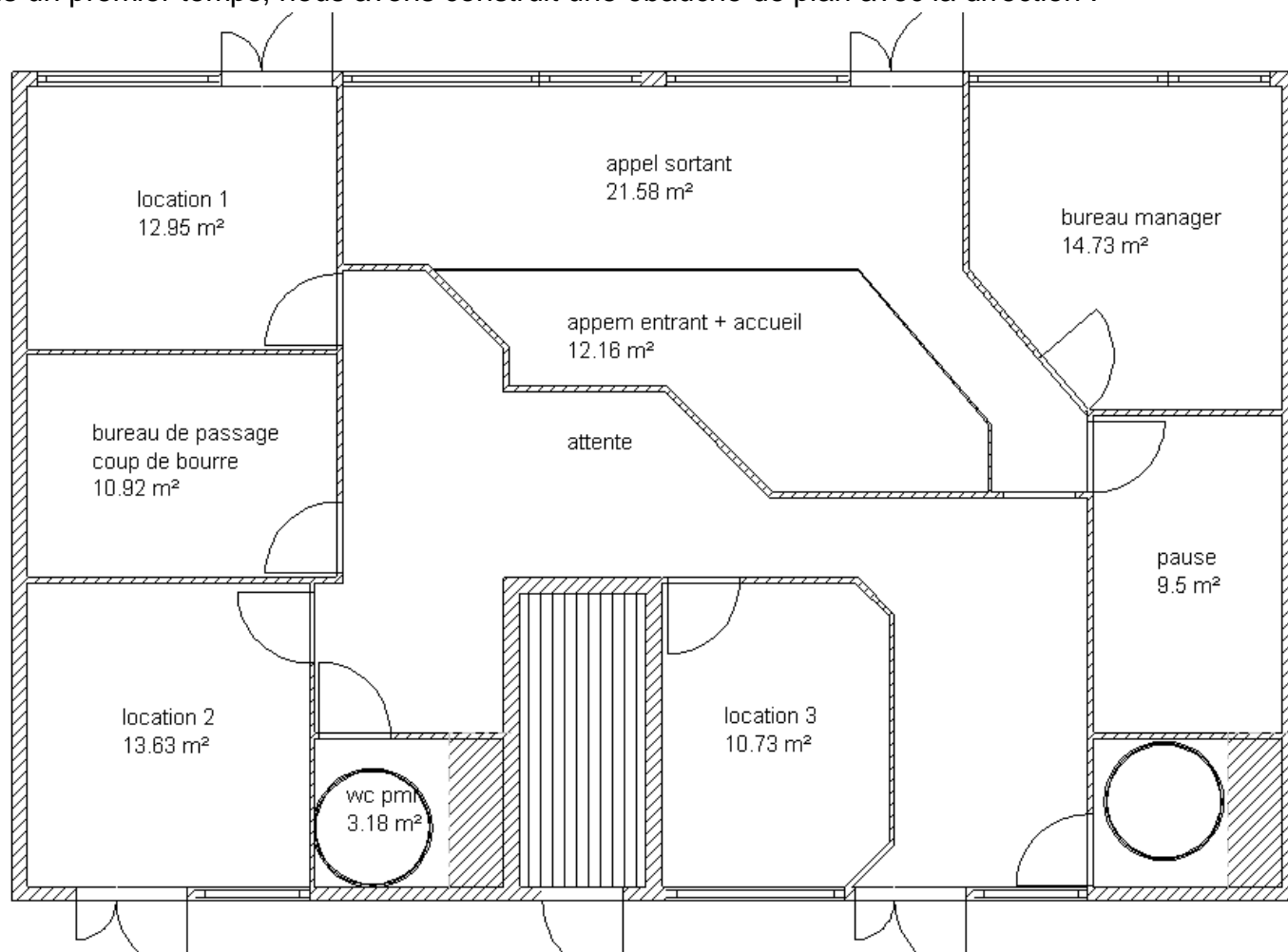
Exemple de démarche de conception participative :

Chacun des acteurs du projet est interrogé sur ses besoins et souhaits, ces demandes formulées sont marquées sur plan, chacun peut ainsi valider sa partie de plan dans une logique de satisfécit d'ensemble.

Objet : plusieurs hypothèses sont discutées avant d'aboutir à la solution satisfaisante.

Hypothèse 1 :

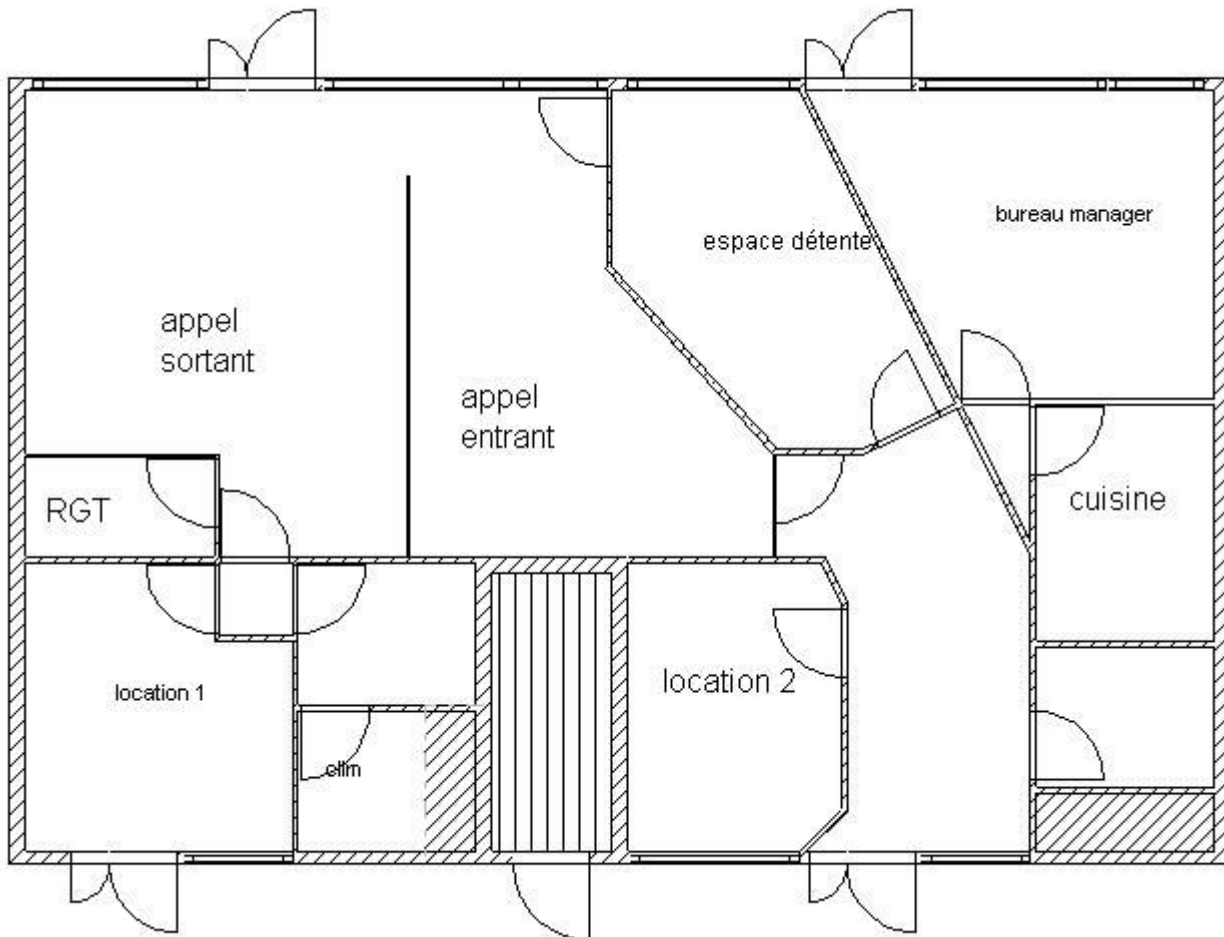
Dans un premier temps, nous avons construit une ébauche de plan avec la direction :



Cette ébauche plaçait 3 bureaux de location.

Ce plan a été montré à la direction, à l'encadrement, à la médecine du travail, au conseil en prévention du stress. Chacun a apporté son point de vue. Les plans ont alors été modifiés.

Hypothèse 2 :

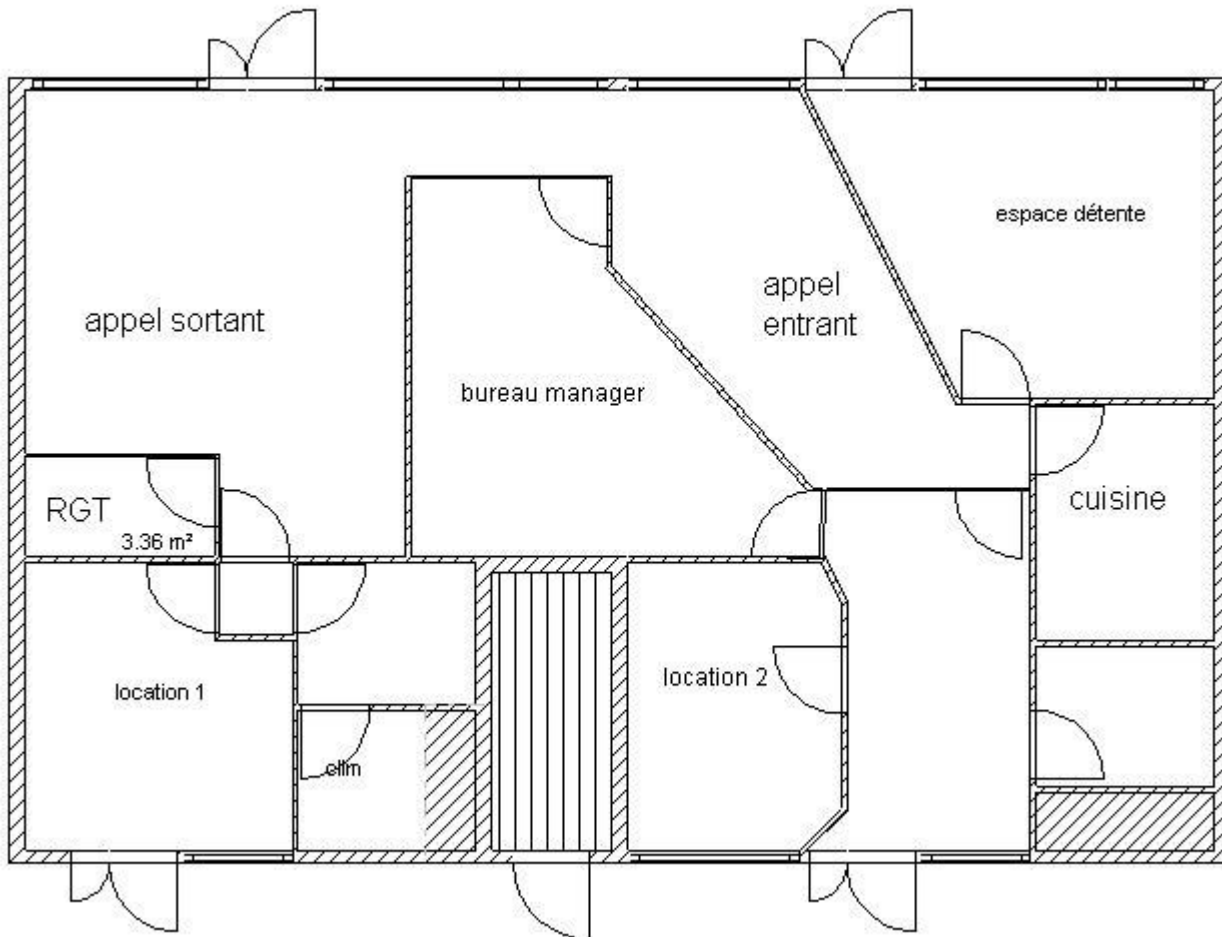


A la vue de ce nouveau plan modifié, d'autres contraintes se sont greffées.

Nous constatons que :

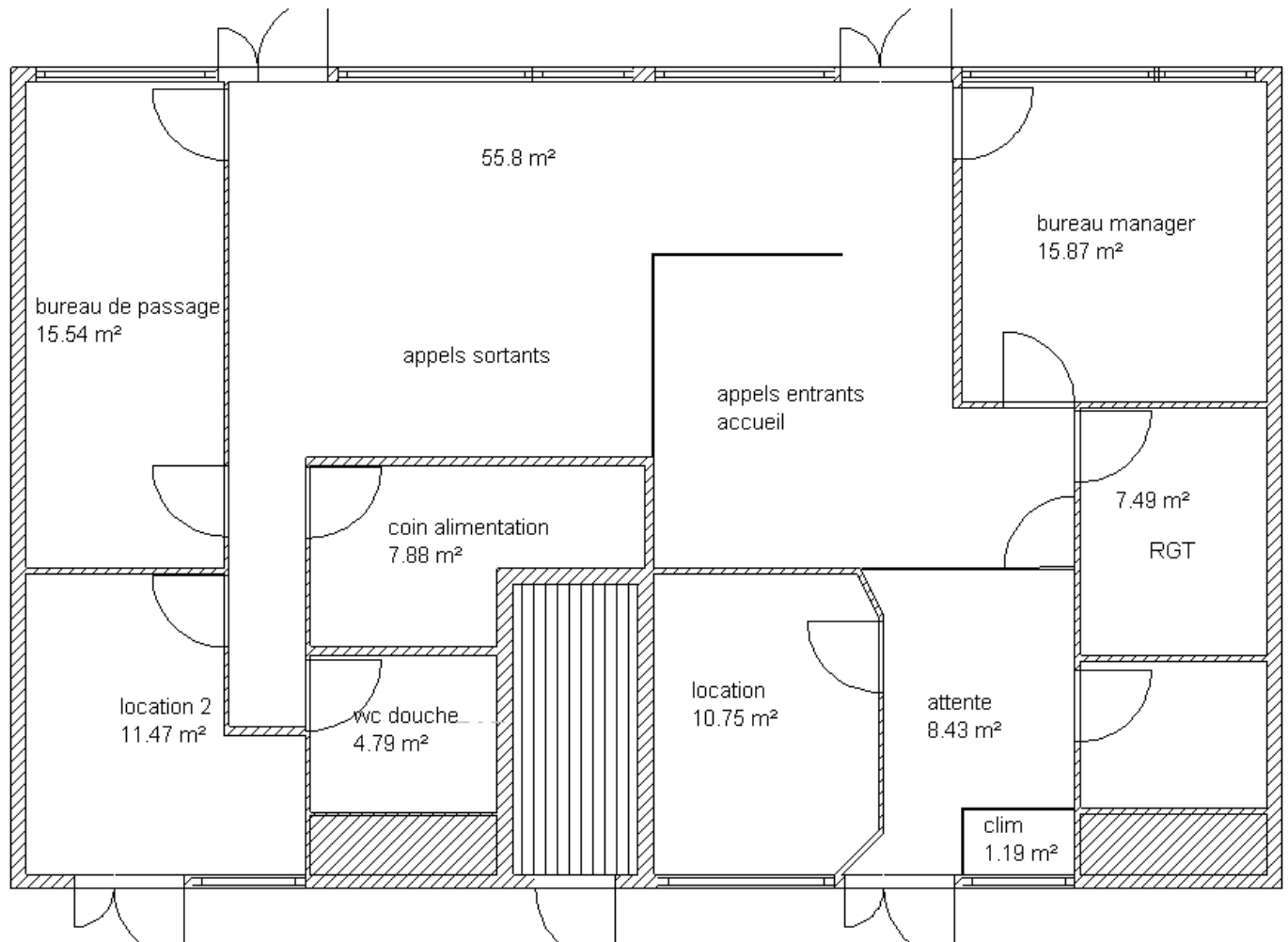
- La salle de pause n'a pas d'accès en direct sur la terrasse,
- Il y a une circulation noueuse entre les portes du bureau 'manager', la salle de détente, l'espace cuisine
- La communication entre le bureau du manager et le plateau des appels sortants est distante

Hypothèse 3 :



Le bureau du manager est centré, cependant il n'a plus de vue en directe.
Le service des 'appels entrants' est toujours face à l'accueil physiques.

Hypothèse 4 :



Le coin cuisine est déplacé, la salle de détente arrive en fond du bureau.

Le bureau du manager a une vue sur le port et un accès direct vers les visiteurs.

Les cloisons entre les services 'appel sortant et appel entrant' seront vitrées à une hauteur précisée dans un contexte d'apport de lumière et de respect de l'intimité de la personne au travail.

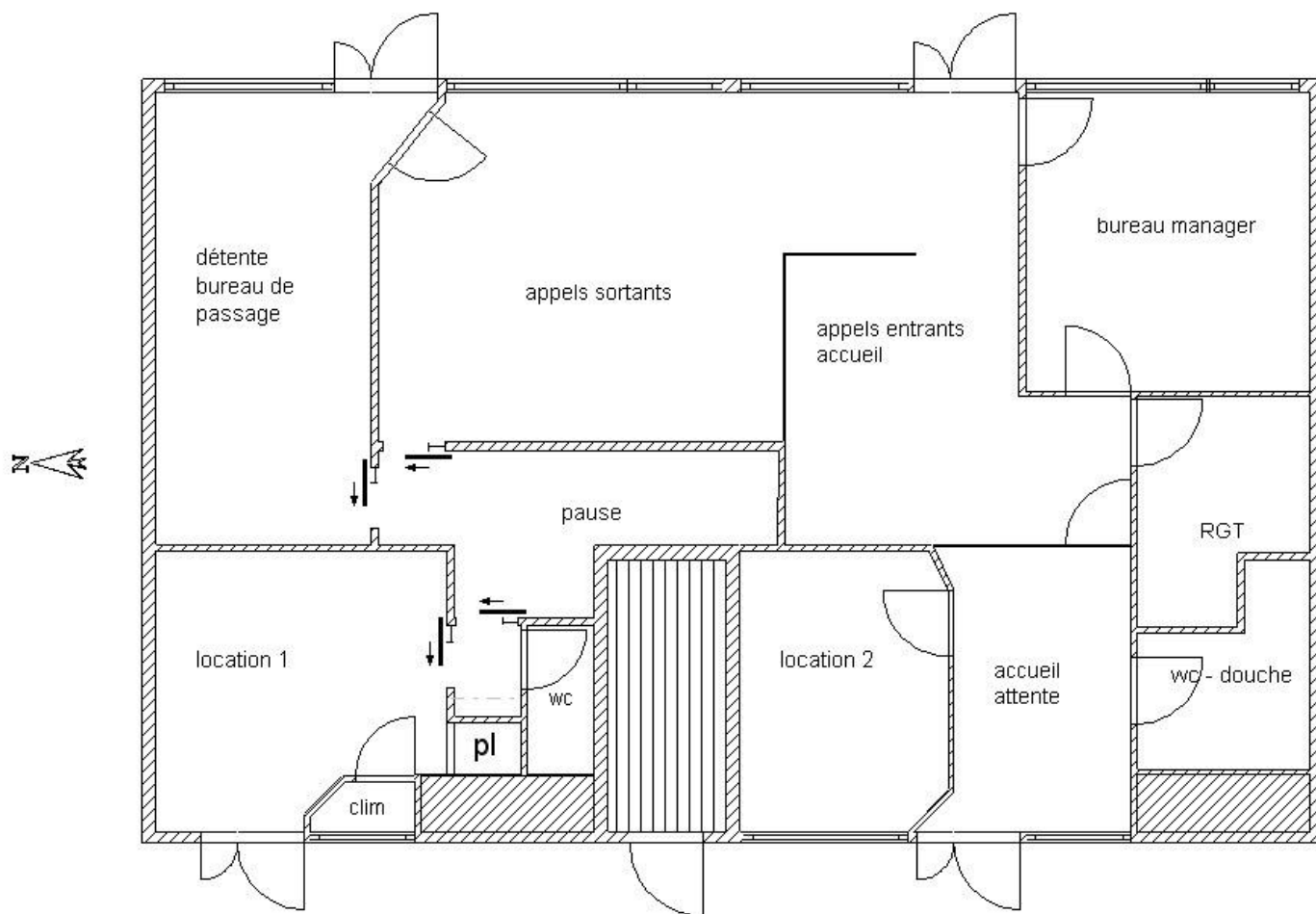
A partir de ce plan validé, par la direction, nous avons confronté les réponses du questionnaire que nous avons et en avons profité pour affiner l'aménagement des espaces aux demandes des salariés :

- lien direct entre le coin cuisine et la salle détente,
- lien direct entre l'espace détente et la terrasse extérieure.

Hypothèse 5 :

Dans les hypothèses précédentes, nous avons prévu de placer la climatisation proche de la porte d'agence. La climatisation doit avoir un écoulement d'eau usée, de fait il est nécessaire de la placer proche des évacuations existantes.

Or, après une visite de faisabilité (sur le toit), le technicien nous apprend qu'il n'y a plus de place de ce côté (utilisé par le restaurant du dessous) et donc qu'il est nécessaire de déplacer la climatisation près de la deuxième évacuation d'eau.



Cette nouvelle contrainte nous pousse à réduire la taille du deuxième sanitaire. Une douche est demandée, elle sera placée dans le sanitaire PMR. La baie de brassage (connexion informatique) sera mise dans le rangement. Ce rangement accueillera aussi les placards de vestiaires.

Cordialement,

Frédéric PIRIOU